



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des Affaires Juridiques
Gestion du Patrimoine

Tél. 04 94 36 36 74

DECISION MUNICIPALE N° 2023/132/A.J.

Visa de M. Christophe LOGEAIS,
Directeur des Affaires Juridiques

Visa de Mme Vanessa TORRELLI,
Chef du Service Foncier et Patrimoine

Affaire suivie par Laurent SANDRESCHI
Responsable Pôle Gestion Locative et Copropriétés

DECISION

La Ville de TOULON, représentée par Madame Josée MASSI, Maire de TOULON, soussignée, DECIDE, en exécution de la délibération du 03 Mai 2023, enregistrée sous le n° 2023/359/S, qui lui a délégué notamment, en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et conformément à l'arrêté n° 23/AR/55 du 03 Mai 2023 portant délégation de signature pour les décisions à Madame Geneviève LEVY, le droit de :

....

5) décider de la conclusion et de la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas 12 ans,

.....

DE CONCLURE avec l'Office Public de l'Habitat « TOULON HABITAT MEDITERRANEE », dont le siège social est à TOULON (VAR) Avenue Franklin Roosevelt, « Le Saint Matthieu », une convention de sous location portant sur des locaux situés à TOULON (VAR) 5, Rue Octave Teissier, « Maison de Tous de RODEILHAC », et ce, afin d'y tenir une permanence hebdomadaire tous les jeudis de 7 h 45 à 17 h.

Cette mise à disposition est consentie pour une durée de 6 mois, du 9 novembre 2023 au 8 mai 2024. Compte tenu du but poursuivi par l'Office Public de l'Habitat « TOULON HABITAT MEDITERRANEE », cette mise à disposition est consentie à titre gratuit.

La présente décision recevra les formalités administratives prévues par l'article L. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

FAIT A TOULON, EN L'HOTEL DE VILLE, LE **19 SEP. 2023**

Transmis au contrôle de Légalité le : **20 SEP. 2023**

Publié le :
20 SEP. 2023

**Pour le Maire de Toulon
Geneviève LEVY
Adjoint au Maire
Délégué aux Propriétés Foncières**



Acte à classer**2023132AJ**

| | | | |
|----------------|---------------------------------|-------------|----------|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| En préparation | En attente retour Préfecture | > AR reçu < | Classé |

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-09-20T11-20-46.00 (MI247607910)

Identifiant unique de l'acte : 083-218301372-20230919-2023132AJ-AR ([Voir l'accusé de réception associé](#))Objet de l'acte : DECISION MUNICIPALE 2023/132/A.J. - Conclusion
du louage des choses - Toulon Habitat Méditerranée

Date de décision : 19/09/2023



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.3. Locations

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [DAF GP DECI 2023 132 AJ PREF.PDF](#) Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Date 20/09/23 à 11:20

Par [DUPONT ID Stéphanie](#)

Transmis

Date 20/09/23 à 11:20

Par [DUPONT ID Stéphanie](#)

Accusé de réception

Date 20/09/23 à 11:25